



SMAEC - Lettre d'information Spécial Sport et activité physique Mai 2025 🏀 🗣️ 🧑🏻 🏈

En janvier et février dernier, nous avons interrogé les collégiens et les lycéens suivis au SMAEC afin de mieux savoir comment ils vivent les cours d'EPS. Les réponses ont été très nombreuses, merci à toutes et tous d'avoir pris le temps de participer au questionnaire. Ce numéro spécial a pour objectif, entre autres de répondre à certaines demandes ou interrogations formulées lors du sondage.

Nous avons pu constater que pour une majorité des sondés, l'EPS reste un bon moment même si vous êtes nombreux à être en difficulté. Selon les activités, les ressentis sont très variables parmi les 61% d'élèves non dispensés d'EPS. A noter qu'un tiers est gêné par le bruit.

En conclusion, cette enquête est plutôt encourageante pour la pratique du sport en milieu scolaire et montre que l'EPS bien adaptée peut être un facteur d'inclusion.

Le sport : quelques définitions pour mieux choisir



Parasport

C'est le **terme générique** pour désigner la pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, mental ou psychique), et par extension l'ensemble des disciplines pratiquées par ces personnes.

Le Comité Paralympique et Sportif Français a déployé le dispositif “**Trouve ton parasport**” pour faciliter l'accès à la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap, en les orientant au mieux en fonction de la pratique recherchée (contraintes physiques, géographiques...).

La finalité est de proposer plusieurs disciplines sportives à chaque personne en situation de handicap et d'en assurer une continuité et la mise en relation avec les fédérations ; qui orienteront vers des clubs en adéquation avec les volontés du sportif (lieu géographique, ...).

Trouve ton parasport



Handisport

Géré par la Fédération Française [Handisport](#) qui encadre la pratique sportive des personnes présentant un **handicap moteur, visuel ou auditif**. La pratique sportive Handisport nécessite des locaux accessibles aux personnes en situation de handicap, du matériel adapté et un encadrement spécial.

Localiser un club
Handisport



Sport adapté

Le sport adapté s'adresse aux personnes qui présentent **un handicap psychique ou mental**. La Fédération Française de Sport Adapté permet de pratiquer des sports classiques adaptés à leurs handicaps et encadrés par des éducateurs spécialisés. Les règles des sports peuvent être simplifiées ou adaptées aux joueurs, selon le degré de gravité de leur handicap. Toutefois, les locaux ne nécessitent pas d'adaptation spécifique et le matériel utilisé est souvent le même que ceux des sports « classiques ».

[Localiser un club de sport adapté](#)



Le sport inclusif

Le handiguide référence l'ensemble des structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap **pour une pratique inclusive ou pas**.

[Handiguide](#)



Activité physique

Ce n'est pas le sport mais c'est apprendre à bouger et à être actif.

Ce site est administré par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et le Comité Régional des Offices Municipaux du Sport (CROMS) Auvergne-Rhône-Alpes. Il facilite la recherche d'activités physiques et sportives adaptées à ses besoins de santé sur toute la région Auvergne Rhône-Alpes.

[Portail Santé Bien être](#)

Des idées pour favoriser la pratique sportive

Le Pass sport

Cette aide, reconduite en 2025-2026 avec quelques restrictions, offre 70 euros de réduction sur une inscription en club de sport ou association sportive.

Qui est concerné par le pass Sport ?

- Les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ;
- Les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ;
 - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ;
- Les étudiants boursiers de moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
 - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - bourse régionale formations sanitaires et sociales.

Vidéo du témoignage de Léandre, pratiquer un sport après une LCA

À l'âge de 10 ans, Léandre s'effondre pendant un entraînement de foot. Victime d'un AVC, tout le côté droit de son corps se retrouve paralysé. Ses rêves de devenir joueur professionnel s'évanouissent, mais le jeune garçon se reconstruit...

[Voir la vidéo](#)

Les clubs recommandés par les familles du SMAEC

Salle de sport S.P.O.R.T.

Créée par l'association ANTS, cette salle de sport a pour objectif principal de rendre accessible la pratique physique aux personnes porteuses de handicap neurologique moteur dont les LCA. Vous pourrez faire de la musculation, du cross training entre autres, accompagné par un enseignant spécialisé en Activité Physique Adaptée pour retrouver le plaisir du faire du sport, se dépasser, rencontrer des nouvelles personnes et prendre soin de soi !

👉 Où : 46-14 allée d'Italie, 69007 Lyon - Métro Debourg

✉ Contact : sport@ants-asso.com ou 06 24 76 47 71

En savoir plus

Loisirs Assis Evasion

L'objectif de cette association est de permettre **au plus grand nombre de personnes en situation de handicap** (handicap moteur, sensoriel, intellectuel, personnes âgées...) la pratique d'activités de pleine nature en montagne au sein d'une **structure spécialisée** : le ski assis, le Tandemski, le Fauteuil Tout Terrain (F.T.T.), la «Joëlette», le «Cimgo», le parapente en solo ou biplace, le rafting, le parcours dans les arbres, l'escalade ...

👉 Où : 266 impasse Boesna - 74190 PASSY

✉ Contact : 06 73 39 81 78 ou contact@loisirs-assis-evasion.com

En savoir plus

En passant par la montagne EPPM

Les 2 clubs d'escalade (affiliés FFCAM), section Mont-Blanc (Saint-Gervais) et section Annecy sont des piliers de l'action de cette association depuis plus de 10 ans.

Ouverts à tous et toutes pour qu'au-delà de la grimpe, se rencontrent des personnes d'horizons différents, qui se découvrent en s'entraidant pour pratiquer de l'escalade.

👉 Où : 44 Rue de l'Eglise -74310 Servoz ✉ Contact : 04 50 91 48 04

En savoir plus

Siel bleu

Association à but non-lucratif, qui donne la possibilité à chacun, quels que soient ses capacités, son lieu de vie et sa situation financière, d'améliorer sa santé et son bien-être. **Présents dans tous les départements via leur plateforme, les professionnels de l'Activité Physique Adaptée peuvent se déplacer à domicile, proposent des cours collectifs ou en ligne pour bouger depuis chez vous !**

En savoir plus



On a besoin de vous !!

Si vous connaissez des clubs de sport qui accueillent avec bienveillance et attention des jeunes cérébrolésés, n'hésitez pas à nous transmettre leurs coordonnées afin que nous diffusions, à tous, vos bons plans !

documentation@smaec.fr



1 rue Ancienne Montée

01700 MIRIBEL

<https://www.smaec.fr>

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Se désinscrire](#)

